

Boxe/Championnat du monde WBF des lourds-légers le 17 décembre à Libreville

**Taylor Mabika défie Zine Eddine Benmakhlouf**



Photo : BANDOMA

Le Gabonais Taylor Mabika, va tenter de défrôner le 17 décembre prochain...



Photo : D.R

...le Franco-Algérien Zine Eddine Benmakhlouf, champion du monde des lourds-légers WBF.



Photo : FKOM

Le couple Perret, organisateur de ce combat de boxe.

F-K-O.M  
Libreville/Gabon

**APRÈS** son dernier titre de champion international WBF décroché, le 17 juin dernier, au Luxembourg face à l'Allemand Lars Buchholz, qu'il a battu par K.O dans la catégorie des lourds-légers, notre compatriote Taylor Mabika sera, à nouveau, sur le ring, le 17 décembre prochain, à Libreville. Cette fois-ci pour le championnat du monde WBF contre le Franco-Algérien Zine Eddine Benmakhlouf, double détenteur du titre depuis 2015. L'information a été rendue officielle, lundi dernier, par le couple Perret, responsable de Yoka Com'Event. Une agence de communication événementielle spécialisée dans la promotion du sport à laquelle la WBF (World boxe

federation) a confié l'organisation de ce combat à Libreville. « Le tenant du titre a voulu que ce combat se tienne en Allemagne ou en Belgique. Il a fallu que nous négocions avec la WBF et le camp du champion en titre pour que notre pays abrite cette compétition internationale de haut niveau. Après d'âpres discussions, la WBF a fini par nous donner son quitus », se félicite Vanessa Perret, manager général de l'entreprise Yoka. A un mois de l'événement, toutes les conditions organisationnelles et sécuritaires ont été prises, à en croire l'administrateur général de Yoka, Emmanuel Perret : « Nous sommes déjà prêts pour ce combat qui, il faut le dire, sera d'un bon niveau. Notre champion aura en face de lui un véritable adversaire, qui aura les ambitions de

conserver son titre de champion du monde. Le combat aura lieu au stade d'Angondjè. Nous sommes en train de remplir les formalités avec l'Anageisc (l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles, ndlr).» Ajoutant qu'une stratégie de communication est en train d'être mise en place afin que ce combat ait plus de visibilité : « Radio France internationale (RFI) a décidé de nous accompagner via sa chaîne africaine, pour faire passer le spot publicitaire en boucle deux fois par jour. Le groupe Canal + n'est pas en reste. Il pourra soit diffuser ce combat en direct, soit en différé. Nous voulons faire partager ce combat à un maximum de personnes, car c'est une première dans notre pays d'organiser un tel événement de boxe. Sur le plan

local, nous sommes en train de négocier pour voir si ce combat peut être retransmis en direct à Gabon Télévision », a expliqué M. Perret. Taylor Mabika, qui s'entraîne depuis plusieurs mois en France où il réside depuis un certain temps, est attendu à Libreville cette fin de semaine pour achever sa préparation. « Pour qu'il soit concentré, il ira à l'intérieur du pays en retransmission pour peaufiner sa préparation. Quant à son adversaire, il sera à Libreville le 14 décembre prochain. Nous lui avons proposé de venir plus tôt pour s'acclimater. Il a dit qu'il n'a pas besoin d'une longue acclimatation, car c'est un frappeur et un habitué des grandes joutes », confie Madame Perret. En avant première de ce "fight" qui se disputera en douze rounds de trois minutes, un gala de boxe sera

également organisé. Une opportunité pour promouvoir la discipline chez les jeunes pugilistes. Ainsi, trois autres boxeurs gabonais qui sont du côté de la France combattront en levée de rideau. Il s'agit notamment de Petit Jésus, qui défiera le Français Habid Houchang, Frank Mombeye dont l'adversaire n'est pas encore connu et,

enfin, Morgan Ndong Zué pensionnaire de l'AS Montferrand, qui défiera le Franco-Marocain Mohamed-Chaker Larabi. Notons qu'au terme de ces différents combats, sera organisée une action sociale en deux volets: un camp d'initiation à la boxe et une levée de fond en vue de la réhabilitation de l'orphelinat les "Mwanas".

**Palmarès des deux boxeurs**

**Zine Eddine Benmakhlouf**  
127 combats, 22 victoires dont 12 par K.O et 4 défaites dont un par K.O. Double champion du monde WBF (2015 et 2016), champion du monde intercontinental WBF en 2014.

**Taylor Mabika**  
18 combats, 15 victoires dont 9 par KO, 2 défaites et 1 nul. Champion international WBF en 2016. Champion du monde IBU en 2015, double champion d'Afrique ABU en 2014 et 2013. Double champion intercontinental du Luxembourg 2013 et 2010. "Golden Glove" pour le meilleur boxeur d'Afrique 2015 à la 3e édition des Gants d'Or d'Afrique à Marrakech.

Par F-K-O.M

**Droit de réponse à Alexander Ndoumbou, milieu de terrain des Panthères du Gabon**

Suite à un article relevant son comportement antisportif lors du regroupement des Panthères qui venaient de faire un nul avec les aigles du Mali à Bamako et s'apprêtaient à affronter les Comores (lire l'Union du 17 novembre 2016), nous avons reçu du joueur Alexander Ndoumbou la réaction suivante :

me permettrais jamais de faire ce genre de chose en sélection ni en club. Sportivement.»

**La réponse de la rédaction :** Nul besoin de vous accuser de quoique ce soit Monsieur Ndoumbou, vous le faites si bien vous-même. Dans cette affaire, vous avez vous-même avancé plusieurs versions et vous vous êtes donc contredit à de multiples reprises. Mais nous ne retiendrons ici que vos versions les plus parlantes. 1°) Vous affirmez que votre coéquipier a reçu la permission de quitter l'hôtel de la part du staff. Ce qui est néanmoins étonnant. D'abord parce que l'équipe est dans un pays étranger, c'est-à-dire au Mali. Ensuite, parce qu'on sait que l'équipe avait déjà perdu des joueurs (retour en club ou blessure) et qu'elle préparait le match contre les Comores et était donc fortement diminuée. 2°) Vous semblez vous-même ignorer où se trouve votre colocataire. Tantôt il est sur le point de sortir de l'hôtel, tantôt il est déjà parti et vous a laissé hors de votre chambre sans vous remettre la clé. C'est bien ce que suggère cette phrase : " j'étais

à la réception juste en train de demander une seconde carte (clé) pour remonter dans ma chambre suite à la sortie, comme je le disais, de mon collègue de chambre ". 3°) Lors d'un entretien téléphonique, qui a été enre-

gistré, vous affirmez que ce " camarade voulait sortir avec d'autres joueurs et il avait besoin de ma clé pour revenir ". En somme, votre ami voulait briser le couvre-feu instauré par le staff technique avec d'autres

jeunes. Finalement, votre camarade avait-il la permission de sortir venant du staff technique ou voulait-il faire le mur avec d'autres indéliques ? Au passage, ce coéquipier appréciera la solidarité.

Comme les autres joueurs. A vous lire et à vous écouter, rien n'est clair et tout ressemble à une volonté malhabile de ne pas reconnaître une faute. Dont acte, très sportivement.

**CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES**

**Avis au Public**

Suite à la reconstitution du dossier de la Réquisition d'Immatriculation n°10 256, relative à la parcelle n°26/OA du plan cadastral de Port-Gentil, il est procédé à nouveau à la publication des opérations de bornage de ladite parcelle.

Toute personne qui a un droit à faire valoir ou à inscrire sur le Titre Foncier à créer peut intervenir dans la procédure par opposition reçue à la Conservation Foncière dans un délai de deux (2) mois à compter de la date du présent Avis.

P. le Conservateur

